# 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2 FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de réaliser des préparations originales s'inspirant de la cuisine méditerranéenne.

## 4. PROGRAMME DES COURS

Selon la région étudiée,

L'étudiant sera capable :

### AU COURS DES DIVERSES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

- de s'informer à partir de documents mis à sa disposition :
  - o situation géographique,
  - o climat,
  - o spécificités culturelles
  - o grandes catégories de produits alimentaires (huiles, épices, fromages, boissons,...).
- de faire la preuve dans son comportement professionnel de sa sensibilité et de son ouverture aux différences culturelles.

#### EN TECHNOLOGIE CUISINE

- d'identifier différentes recettes typiques et les analyser ;
- d'identifier et expliciter les qualités, appellations et classifications légales et professionnelles des produits étudiés ;
- d'identifier et caractériser le matériel de cuisine spécifique ;
- d'adapter des recettes méditerranéennes aux attentes de la clientèle autochtone (mariage des saveurs, modes de cuisson,...);
- d'expliciter les particularités éventuelles de la présentation des mets préparés et les commenter suivant les règles de savoir vivre en vigueur dans nos régions ;
- de rédiger des fiches techniques.

## EN TRAVAUX PRATIQUES DE CUISINE

en se conformant aux règles d'hygiène selon la législation en vigueur et dans le respect du Guide des Bonnes Pratiques d'hygiène dans l'Horeca, en respectant les règles de sécurité, de manière autonome,

- de choisir les matières premières et le matériel adéquat ;
- d'interpréter une fiche technique ;
- d'appliquer des modes de préparation et de cuisson adaptés aux produits étudiés ;
- d'assurer la présentation des mets et leur dressage;
- de procéder à quelques accords mets vins et mets boissons typiques.